

De: guichet-entreprises@inpi.fr
Envoyé: vendredi 4 septembre 2026 11:29
À: Anne SOULEAU
Objet: [Ref : 26-246-11017383] INPI Direct - Réponse complémentaire



**Message reçu /
Informations
complémentaires**

Bonjour et merci de votre appel.

Pour faire suite à notre entretien téléphonique :

Après retour du service concerné, nous vous informons que :

Les formes juridiques implémentées sur le Guichet Unique, sont celles listées par l'INSEE.

A l'INSEE, il n'existe pas de forme juridique "société anonyme à directoire et conseil de surveillance".

Sur votre formalité, vous devrez alors déclarer "société anonyme à directoire (sans autre indication)" et nommer dans la composition de la société un conseil de surveillance.

Je reste à votre disposition au 01 56 65 89 98.

Ne pas répondre directement à ce message.

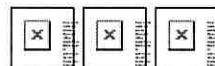
Si besoin, merci d'en adresser un nouveau via [notre formulaire de contact](#).

Cordialement,

Votre chargé d'information INPI Direct



Siège
15 rue des Minimes
92400 Courbevoie



Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition,
contactez-nous via [notre formulaire](#) sur [inpi.fr](#)
Consultez [notre page dédiée](#) à la protection des données personnelles.
Pour vous désinscrire de la liste de diffusion de l'INPI, [cliquez ici](#)